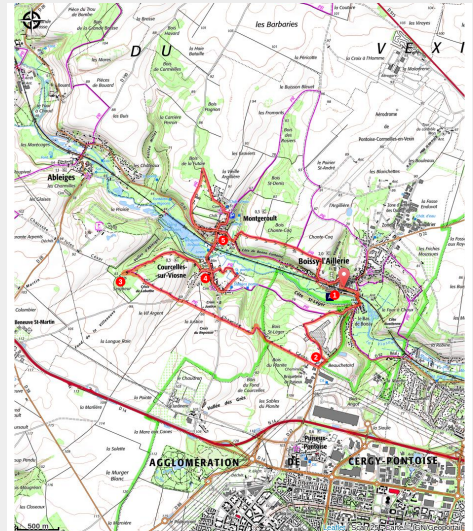


JC5 - La Chaussée Jules César et la vallée de la Viosne

PNR du Vexin français



(PNRVF)



De la chaussée Jules César se dégagent de beaux panoramas sur les communes de Boissy-l'Aillier, Courcelles et Montgeroult, au cœur de la vallée de la Viosne.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 12.0 km

Dénivelé positif : 234 m

Difficulté : Facile

Type : Départ de gare

Itinéraire

Départ : Gare, Boissy-L'Aillerie

Arrivée : Gare, Boissy-L'Aillerie

Balisage : — PR

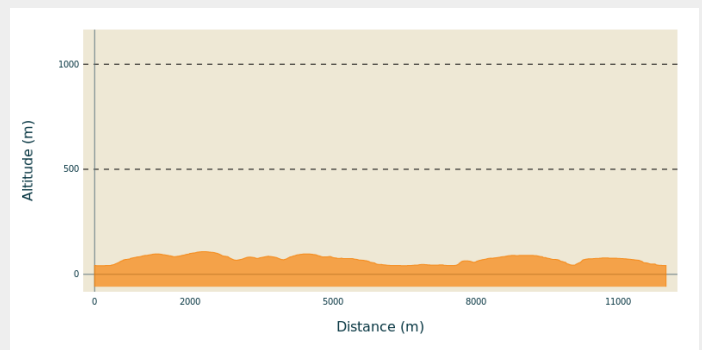
Communes : 1. BOISSY-L'AILLERIE

2. PUISEUX-PONTOISE

3. COURCELLES-SUR-VIOSNE

4. MONTGEROULT

Profil altimétrique



Altitude min 41 m Altitude max 108 m

1- A la sortie du parking, franchir le passage à niveau et suivre la D 92 en direction de Pontoise. Après avoir franchi la Viosne, prendre à droite la rue Raspail. Au calvaire, bifurquer à droite. Aux deux intersections suivantes, prendre le chemin de gauche. Traverser le cimetière et continuer jusqu'au parking. Emprunter la D 22 à droite.

2- S'engager sur la chaussée Jules César à droite (entrée de la briqueterie). Entrer dans le bois du Planite, continuer dans le bois Saint- Léger. Le chemin descend et sort à découvert. Franchir la ravine et poursuivre par le chemin qui se faufile dans la haie. Couper la route, passer la croix de Justice, puis croiser la route. Après la croix de Labathe, le chemin pénètre dans le bois Seigneur.

3- Tourner à droite, descendre par le chemin et arriver à Courcelles-sur- Viosne. Traverser la route, continuer en face par la sente de la Ravine et déboucher dans la rue principale.

4- Poursuivre en face par la rue des Prés, puis le chemin qui se faufile entre les prairies. Au terrain de sport, prendre la rue des Marais à droite, puis la rue de la Source à droite. Prendre à droite la rue de la Libération qui traverse le village en passant devant l'église. Continuer. Franchir la Viosne puis la voie ferrée et traverser la D 92. Grimper en face par le raidillon.

5-En haut, suivre la rue du Vieux-Colombier à gauche, puis le chemin de la Futaie à droite. Dans le bois de la Futaie, prendre la route à droite. Descendre par la rue Neuve puis par la rue du Fruchot dans Montgeroult. Passer devant le château et continuer. Prendre la rue des Roches à gauche. Au giratoire, suivre la D 92 à gauche sur quelques mètres, puis s'engager dans la voie sans issue qui monte à gauche. Bifurquer à droite et continuer en bordure du plateau sur 1 km. Le chemin descend à droite à Boissy-l'Aillerie. Rejoindre le parking de la gare.

Sur votre chemin...



 Marais de Boissy-Montgeroult (A)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Transports

Transilien ligne J au départ de Saint-Lazare

Accès routier

Boissy-l'Aillerie à 7km à l'ouest de Cergy.

Parking conseillé

gare de Boissy-l'Aillerie

Source

Parc naturel régional du Vexin français

<http://www.pnr-vexin-francais.fr/>

Sur votre chemin...



Marais de Boissy-Montgerout (A)

Ce marais en aval de la vallée de la Viosne, en limite de l'agglomération de Cergy-Pontoise, est aujourd'hui en partie public et ouvert aux visiteurs, y compris aux personnes à mobilité réduite. Il abrite une grande variété de milieux humides, ouverts ou boisés.

Crédit photo : PNRVF